

Pierre Bréchon

Comportements et attitudes politiques



Collection « Politique en + »

Presses universitaires de Grenoble
BP 47 – 38040 Grenoble cedex 9
Tél. : 04 76 82 56 52 – pug@pug.fr / www.pug.fr

Introduction

« Lors d'un repas entre amis la semaine dernière, nous avons discuté sur l'Union européenne, son élargissement, le besoin d'une Constitution commune malgré l'échec du référendum sur le projet de traité constitutionnel. »

« Comme tous les citoyens français, je suis régulièrement invité à aller voter pour élire des représentants dans différentes assemblées (conseil municipal, conseil général, conseil régional, Assemblée nationale, assemblée européenne) et pour choisir le président de la République. »

« Une manifestation pour la défense des salaires, ou contre un projet gouvernemental, est organisée par les grandes confédérations syndicales dans quelques jours, certains salariés de mon entreprise vont y aller et ils voudraient que j'y participe aussi. »

« Mon voisin est venu me demander de signer une pétition contre un projet d'implantation d'une usine dans le quartier, projet soutenu par la municipalité. »

« Je suis pris dans les embouteillages tous les matins pour aller au travail et je souhaiterais que de nouvelles voies de circulation soient construites. »

« Le taux de chômage est élevé et je pense que le gouvernement devrait prendre des mesures pour relancer la croissance. »

On pourrait allonger la liste des exemples pour montrer que la politique est au cœur de la vie quotidienne et qu'il est difficile d'y échapper complètement, ne serait-ce qu'en regardant, écoutant ou lisant les nouvelles dans les médias.

L'organisation de la vie en société implique des décisions collectives, et plusieurs stratégies, plusieurs politiques peuvent être défendues ; la

plupart des gens ont au moins quelques idées sur ce qu'il conviendrait de faire pour que la société soit meilleure. Bien sûr, les individus peuvent se sentir plus ou moins concernés par les problèmes de société et être plus ou moins actifs ou passifs, on peut vivre « dans sa tour d'ivoire », ne jamais s'intéresser aux problèmes de société ; mais de différentes manières, comme les exemples ci-dessus le montrent, les individus sont sollicités pour s'exprimer et prendre position sur des questions d'intérêt général.

Qu'est ce donc que la politique ? La science politique, comme toutes les sciences sociales, s'est beaucoup interrogée sur son objet. Selon une définition étroite héritée du droit public, la politique pourrait être identifiée à l'organisation des institutions et au domaine du pouvoir étatique. En ce sens, la politique ne pourrait s'étudier que par le haut, elle se résumerait à analyser l'action des pouvoirs établis et à comprendre ce qui se passe sur la scène politique, où l'on voit les élites s'affronter. D'autres auteurs ont au contraire eu tendance à adopter une conception très large de la politique ; ils estiment que la politique est avant tout une relation de pouvoir, une interrelation où l'un domine plus ou moins l'autre. Faire de la science politique consisterait donc à analyser l'ensemble des relations de pouvoirs dans tous les domaines de la société et à comprendre ce qui s'y joue, comment une personne peut exercer une influence et un pouvoir sur une autre. Si l'on suivait cette orientation, il n'y aurait en fait plus aucune originalité de la science politique par rapport à la psychologie sociale et à la sociologie, puisque toutes les relations humaines sont plus ou moins des relations d'influence et de pouvoirs. Dans la première perspective, le lieu de la politique serait limité à la sphère étatique ; dans la seconde, la politique serait partout et toutes les relations seraient de nature politique.

Il est en fait plus raisonnable d'adopter une définition intermédiaire de la politique, située dans les rapports entre le système politique et les citoyens, les gouvernants et les gouvernés. La politique est en fait délimitée par le débat public, par le jeu des acteurs : chaque fois qu'un problème est traité par les instances publiques ou lorsqu'il devient objet de revendications auprès des pouvoirs publics et donne lieu à régulation du vivre ensemble, il prend une dimension politique. Les relations familiales ne sont pas en soit politiques, mais certains enjeux autour de la conception de la famille peuvent devenir à certains moments fortement politiques. Les débats sur le Pacs ou l'homoparentalité ces dernières années en sont un bon exemple. La manière de vivre en célibataire, en couple ou en famille

relève de la vie privée; dans une démocratie, le pouvoir politique doit respecter la vie privée et l'autonomie des individus, il n'a pas à contrôler l'ensemble des relations sociales. Néanmoins certains problèmes privés peuvent se politiser à certaines périodes puisque l'État encadre, par de multiples législations, les rapports interindividuels. La politique n'a donc pas de définition naturelle. C'est l'existence de débats, de demandes des différents groupes et associations, de propositions par les pouvoirs publics qui fait qu'un problème prend une dimension politique. Un conflit du travail entre des salariés et leur employeur n'est pas naturellement un conflit politique mais il le devient très vite, dès que les salariés et leurs syndicats demandent à l'État ou aux collectivités locales d'intervenir dans le conflit, ou dès qu'ils utilisent le conflit local pour critiquer la politique gouvernementale. On peut donc définir la politique comme le lieu des échanges multiples entre gouvernants et gouvernés, entre le peuple et les élites, autour de toutes les questions qui sont en débat pour l'organisation de la vie collective à différents niveaux territoriaux, local, national, européen et même mondial, puisque les questions de politique étrangère tiennent une place croissante dans les débats publics, et que des questions de régulation internationale des politiques sont de plus en plus souvent posées.

On peut penser que le domaine politique s'est accru au fil du temps. La demande de législations nouvelles, qui s'ajoutent aux précédentes, émane souvent des groupes d'intérêts et de nombreux réseaux associatifs. La prise en compte par le pouvoir politique et les parlementaires des différentes demandes d'acteurs opposés aboutit souvent à des législations compliquées. De plus, le pouvoir des gouvernants est, dans une démocratie représentative, provisoire. Il est remis en cause à chaque échéance électorale. Entre les élections, les gouvernants sont aujourd'hui de plus en plus observés et critiqués. Ils ont donc besoin d'expliquer leurs actions, de légitimer leurs orientations. L'opinion publique a acquis un poids très important, en lien avec le développement des médias de masse. La démission rapide de certains ministres, après des mises en cause par la presse, en est un exemple frappant.

Cet ouvrage a pour objectif d'étudier la politique par le bas, avec les outils de la sociologie politique. Comme le titre l'indique, il s'agira de repérer et comprendre les comportements et attitudes politiques. Dans les rapports entre gouvernants et gouvernés, comment les gouvernés

s'expriment-ils? Comment agissent-ils? Qu'attendent-ils des pouvoirs publics? Invités à choisir leurs représentants, se mobilisent-ils et selon quelles logiques le font-ils? Il s'agira de saisir les modes de raisonnements et d'action de l'individu politique. Peut-on repérer des régularités dans les logiques de pensée et d'action, individuelles et collectives, dans la société française et dans les sociétés européennes?

Vue la dimension volontairement concise de ce livre, visant à aller à l'essentiel, les notes de bas de pages seront limitées et les références académiques aux ouvrages relativement peu nombreuses. Celles-ci seront citées dans le texte par le nom de l'auteur et l'année d'édition; on se reportera à la bibliographie générale en fin d'ouvrage pour avoir les références complètes¹.

Opinions, comportements, attitudes politiques

Commençons par préciser trois concepts qu'il est important de distinguer: dans le domaine politique, comme dans les autres domaines de la vie, on peut repérer chez les individus des opinions, des comportements et des attitudes.

Les opinions sont des affirmations sur un sujet donné, ce sont des prises de position en fonction de débats en cours; l'opinion est donc de l'ordre des idées, elle peut être plus ou moins structurée et ferme chez l'individu, elle peut être confuse, imprécise, floue ou au contraire très argumentée, elle peut être stable ou évolutive, elle peut être seulement dans la pensée de l'individu ou exprimée dans des discussions, parfois en réponse à une question ou en réaction à l'affirmation d'un tiers, ou encore devant une information de l'actualité sociale et politique.

Les comportements sont des actes que l'individu accomplit dans le domaine politique. Voter est probablement l'acte politique aujourd'hui

1. Pour des perspectives plus globales sur l'ensemble de la sociologie politique, avec une bibliographie développée, on pourra consulter Denni, Lecomte, 1999. Pour toutes les questions électorales, *Le dictionnaire du vote* (Perrineau, Reynié, direction, 2001), est une source très pratique et très bien documentée. Concernant les comportements politiques, l'ouvrage de Mayer, Perrineau (1992) demeure très utile.

le plus institué et *routinisé* dans les démocraties représentatives. Institué parce que c'est le système politique qui invite à choisir des représentants et qui fixe les règles électorales, ce n'est donc pas un comportement spontané, à l'initiative du citoyen. *Routinisé* parce qu'il s'agit d'un acte qui est attendu de tous les citoyens, que nous sommes appelés de plus en plus souvent aux urnes et qu'aller voter peut apparaître comme banal, l'expression politique normale du citoyen de base.

Mais on peut repérer beaucoup d'autres actes politiques : écrire à un élu pour revendiquer un droit ou soutenir une proposition, donner de l'argent pour une campagne politique ou pour un parti, assister à des réunions publiques, signer une pétition, manifester, être candidat à une élection municipale, adhérer à un parti, consacrer du temps pour son groupe politique...

Certains auteurs ont établi des listes d'actes politiques, notant notamment que ceux qui étaient les plus fréquents étaient aussi les moins impliquants et les moins coûteux pour l'individu. Autrement dit, le vote est fréquent parce qu'il demande peu d'effort : presque toute la population adulte d'un pays a déjà eu l'occasion de voter alors que le militantisme partisan est rare parce qu'il demande beaucoup plus d'investissement en temps et parfois en argent. Les auteurs ont aussi souvent distingué la participation politique conventionnelle et non conventionnelle. La première désignerait les comportements politiques légaux et légitimes, tous ceux qui sont conformes à la lettre ou à l'esprit du système politique institutionnalisé : le citoyen est censé s'exprimer à intervalle régulier en choisissant ses représentants, il peut faire campagne pour eux et les soutenir par son action au sein d'un parti politique. La seconde concernerait les comportements des individus qui sont illégaux ou au moins illégitimes, parce qu'ils ne constitueraient pas des pressions politiques normales et acceptables. Pendant longtemps, les manifestations et les grèves ont été considérées comme des actions non conventionnelles, qui remettaient en cause la légitimité des gouvernants par d'autres moyens que ceux que prévoient les institutions.

Cette distinction apparaît aujourd'hui datée dans la mesure où de nombreux comportements politiques, apparus comme violents et illégaux, ont progressivement été légitimés et ont été considérés comme des pressions acceptables dans une démocratie. La fête du premier mai est

très emblématique de ce mouvement. Cette journée de grève organisée à partir de la fin du XIX^e siècle pour revendiquer la réduction de la journée de travail à huit heures a été considérée comme une attaque inadmissible contre l'ordre public et a donné lieu à des affrontements meurtriers avec les forces de l'ordre dans plusieurs pays. La revendication de réduction de la journée de travail a été progressivement admise et satisfaite, le premier mai est devenu un jour chômé. Progressivement la manifestation et la grève sont donc devenues légales et légitimes, un droit d'expression politique normal dans une démocratie. Elles sont aujourd'hui intégrées aux conventions politiques. Le problème politique n'est plus celui du droit de manifester ou de faire grève, mais simplement des formes de ces actions : la violence est évidemment toujours réprimée, le droit de grève peut être plus ou moins encadré et canalisé par des législations ; dans certains pays, des négociations entre partenaires sociaux sont prévues avant le déclenchement d'une grève, le droit de grève peut être limité dans les services publics ou pour certaines professions. Il existe donc tout un registre d'actions protestataires par lesquelles les citoyens manifestent leurs réprobations et leurs revendications, ce sont des actions légales qui instaurent des pressions sur les gouvernants mais qui ne sont en rien répréhensibles, ni même non conformes à l'esprit des grandes démocraties. Ces actions protestataires constituent des moyens d'action supplémentaires que se donnent les acteurs de la politique. Elles ne sont pas réservées à des contestataires du système politique ; ces actions sont mises en œuvre par les grandes organisations des démocraties contemporaines.

La définition adoptée de la politique (l'ensemble des relations et échanges entre gouvernants et gouvernés, tous les débats publics en vue d'une régulation collective) fait qu'il n'est parfois pas facile de décider si une opinion ou un comportement relève du politique ou pas, puisque certaines questions vont se politiser à un moment donné, puis éventuellement ne plus l'être ensuite, ou du moins ne plus être au cœur du débat public ni au centre de l'agenda politique. Par exemple, la possibilité pour un couple de divorcer a été une question très politisée en France au début de la III^e République ; au milieu des années 1970, l'instauration du divorce par consentement mutuel a fait ressurgir cette question dans le débat politique. On peut estimer que cette question n'est plus aujourd'hui réellement une question politique, le système mis en place étant largement consensuel et accepté.

Certaines opinions ou comportements sont en fait à la frontière du politique ; certains comportements peuvent être perçus par exemple comme éminemment politiques par certains mais pas forcément reconnus comme tels par tous les acteurs politiques. C'est le cas chaque fois qu'une action vise à demander l'intervention des pouvoirs publics alors que ceux-ci estiment que la question ne relève pas de leur compétence. Par exemple une association de loisirs peut manifester pour demander l'aide des pouvoirs publics alors que ceux-ci estimeront que la dite organisation doit prendre en charge elle-même les besoins de ses membres. À l'inverse les pouvoirs publics peuvent estimer important d'aider des mouvements à s'unir et à s'organiser. Ils ont par exemple incité à la création du Conseil français du culte musulman alors que certaines tendances de l'islam peuvent craindre un contrôle de leurs activités par le pouvoir politique.

Toutes les revendications syndicales ou associatives ne relèvent donc pas de la politique mais on ne peut pas les exclure a priori. De nombreuses revendications syndicales ou associatives deviennent des enjeux politiques. Et lorsqu'un enjeu politique est considéré comme très important par un groupe social, son vote peut s'en trouver affecté. La montée des incivilités a généré de fortes attentes en matière de sécurité publique, relayées par de nombreuses associations locales. Le problème des incivilités s'est donc politisé. L'insatisfaction de certains électeurs à l'égard d'un pouvoir de gauche, considéré comme pas assez sensible à ces attentes, peut expliquer en partie le faible score de Lionel Jospin au premier tour de l'élection présidentielle de 2002.

Un autre exemple de comportements à la frontière du politique peut être donné avec les violences urbaines. Lorsque la violence se répand comme une traînée de poudre dans les banlieues (incendies de voitures, dégâts sur des bâtiments publics, notamment des écoles, caillassage des forces de l'ordre), faut-il y voir des comportements politiques ? Il est difficile de qualifier ces actes relevant d'individus ou de groupes non identifiés, qui n'expriment pas de revendications concrètes. Cette violence peut exprimer les frustrations et même l'exaspération de catégories marginalisées à l'égard de toutes les institutions et de toutes les élites. Le pouvoir politique doit gérer de telles situations explosives qui ont, de plus, un fort impact sur l'opinion publique. En ce sens au moins, il s'agit de comportements politiques, mais on peut douter de leur qualification du point de vue des

motivations de leurs auteurs : ceux-ci n'ont pas forcément la volonté de manifester un rejet des gouvernants à travers leur violence gratuite...

Les opinions peuvent s'exprimer et s'entendre, les comportements peuvent se voir. On peut donc repérer, dénombrer, mesurer les unes et les autres. Les attitudes au contraire ne sont pas directement visibles. Une attitude est une disposition générale, une manière d'être en politique ; l'attitude est en principe plus pérenne et plus profonde que l'opinion et le comportement. L'opinion et le comportement sont liés à une conjoncture : je pense quelque chose et je m'exprime sur un problème particulier, dans une situation donnée ; je vote pour un candidat en fonction des problèmes du moment. L'attitude est comme une valeur sous-jacente. C'est l'ensemble des orientations intériorisées par l'individu qui fondent ses opinions et comportements du moment. Le fait d'être opposé à la privatisation des autoroutes ou à l'entrée en bourse d'EDF peut souvent se comprendre en fonction d'attitudes et de valeurs de gauche, intériorisées par l'individu. Et évidemment, la position inverse renverra à des attitudes et valeurs de droite. Dans certains cas, l'opinion ou le comportement peuvent être liés de façon très complexe à plusieurs types d'attitudes. Ainsi on peut émettre une opinion pour ou contre l'interdiction du voile islamique dans les écoles et on a pu manifester lors des débats concernant cette loi. Cela peut renvoyer à une attitude xénophobe ou antiraciste mais aussi à un attachement plus ou moins fort à la conception traditionnelle de la laïcité républicaine, ou encore à la défense de l'égalité entre hommes et femmes.

Recensement statistique des votes, sondages d'opinion, études qualitatives

La science politique a une longue tradition d'études des opinions, comportements et attitudes politiques. Les élections ont donné lieu à des recueils statistiques, et on a repéré très tôt l'existence de régularités dans les votes. André Siegfried (1913), souvent considéré comme le père de la sociologie électorale, avait montré qu'il existait des zones géographiques où la majorité de la population votait régulièrement pour les partis de droite et d'autres pour les partis de gauche. Il découvrait ainsi que le vote n'était pas sans influence ou sans détermination. On peut chercher les lois du comportement électoral ou au moins ses régularités et ses logiques.

Siegfried expliquait l'existence de tempéraments politiques (notamment de gauche ou de droite) par la structure sociale : dans les zones de grande propriété agricole, et chaque fois que le noble et le prêtre étaient en situation de domination sociale, la droite s'imposait nettement face à la gauche. C'est le poids structurel des élites sociales qui expliquerait largement le choix électoral, les citoyens n'étant alors pas toujours libres dans l'expression de leur vote. Le citoyen, non soumis à l'influence des élites traditionnelles, notamment dans les zones où dominent les petits agriculteurs indépendants, propriétaires de leur terre, serait naturellement favorable aux évolutions de société et à la gauche. André Siegfried reconnaissait cependant que la pérennité des tempéraments politiques n'était pas totale et que son système d'hypothèses ne permettait pas d'expliquer tous les résultats électoraux.

Pendant longtemps, la sociologie électorale s'est résumée à une géographie du vote, expliquant les résultats à partir des corrélations avec différentes caractéristiques de la géographie humaine (type de propriété, importance de la population ouvrière, influence du catholicisme et du protestantisme sur la société locale...). Après la seconde guerre mondiale, et surtout à partir des années 1960, les sondages politiques se développent. Les relations entre variables sont alors recherchées non plus au niveau d'agrégats géographiques, mais au niveau des individus. L'exploitation statistique des résultats d'enquêtes permet ainsi de mieux comprendre les comportements électoraux et les opinions politiques. Les sondages mesurent notamment les intentions de vote avant l'élection, intentions qu'ils expliquent par les caractéristiques sociales, culturelles et politiques des individus.

Les sondages ont été en partie victimes de leur succès ; ils ont beaucoup été critiqués parce qu'on a trop cru à leur exactitude parfaite pour mesurer tous les électorats et pas suffisamment tenu compte des limites de l'instrument. On attend des sondages qu'ils donnent à l'avance les résultats de l'élection. Lorsque celle-ci est serrée et que plusieurs candidats sont très proches, la prévision est en fait très difficile. Le sondage apprécie, avec des marges d'erreur, les intentions de vote de ceux qui veulent bien en exprimer une à quelques jours du scrutin. Et de plus en plus, dans certaines élections, une part assez importante de l'électorat hésite jusqu'au dernier moment entre voter et s'abstenir, et entre deux ou parfois trois candidats. Malgré leurs imperfections difficilement dépassables, ces sondages ont beaucoup d'intérêt. Ils permettent de mesurer les attentes

de chaque électorat, de comprendre quels sont les thèmes mobilisateurs de la campagne ou parfois de prendre conscience des critiques faites aux candidats et à leurs partis. Ils permettent aussi de repérer quelles catégories de population se mobilisent pour quel candidat.

Après les grandes élections, des enquêtes postélectorales sont organisées pour appréhender finement après coup les logiques de l'élection qui vient de se dérouler. Les questionnaires, mis au point par les spécialistes de sociologie électorale, sont plus développés que ceux des sondages médiatiques et permettent donc de mieux juger après coup les motivations des électeurs et parfois des abstentionnistes.

Par ailleurs, toute une série d'enquêtes qualitatives, avec des entretiens approfondis dans lesquels on fait s'exprimer longuement et librement un petit nombre de personnes, ont permis aussi de comprendre les motivations de l'électeur et des individus (ou de certaines catégories particulières) pour participer ou se tenir en marge de la politique. Ces enquêtes permettent d'analyser les représentations du monde, ce qu'on peut aussi appeler des idéologies. Chaque entretien dure souvent une ou deux heures, parfois plus. L'interviewer pose une question de départ (appelée la consigne), laisse s'exprimer la personne et ne pose des questions pour relancer l'enquête que lorsque son discours s'épuise (Michelat, 1975). Les relances, dans l'idéal, devraient être neutres pour ne pas influencer le libre discours de l'individu ; elles ont pour but simplement de lui faire exprimer plus complètement sa pensée, même de l'aider à prendre conscience de ce qui l'anime. Les entretiens, normalement enregistrés, sont ensuite mis par écrit (débobinés) pour pouvoir être mieux analysés et interprétés. Ces analyses qualitatives sont basées sur un très riche matériau, elles permettent de bien prendre en compte la complexité des individus politiques, de saisir toutes leurs ambiguïtés, hésitations, frustrations mais aussi parfois leurs enthousiasmes. Pour découvrir des mécanismes profonds de la psychosociologie politique, cette méthodologie est d'une très grande utilité. Mais aucune méthodologie n'est sans défaut. La faiblesse des enquêtes qualitatives tient au petit nombre de personnes interrogées ; ces enquêtes permettent de repérer des systèmes symboliques et des représentations du monde qui animent une série d'individus. On dégagera par exemple deux, trois, quatre grands modes de raisonnements ou tendances de l'opinion sur un sujet donné. Mais on ne peut absolument pas quantifier l'importance de chacun de ces courants, ce qui peut conduire à surestimer l'importance de groupes de

pensée minoritaires. Par ailleurs, l'enquêteur joue un grand rôle dans le recueil de l'information. Il ne peut être absolument neutre et sa subjectivité risque à la fois de marquer ses relances et ses interprétations.

L'enquête qualitative recueille donc du matériau profond mais ne peut prétendre à la représentativité. Le sondage quantitatif recueille du matériau beaucoup plus simple. Les questions sont prédéterminées et tendent à imposer une problématique aux sondés, en délimitant strictement le choix des réponses possibles. Mais le sondage est réalisé sur un échantillon représentatif de population. Et l'interprétation du matériau quantitatif repose sur l'analyse statistique des relations entre questions, ce qui permet de découvrir des liaisons objectives entre phénomènes, alors que l'interprétation du qualitatif repose sur la subjectivité commune de l'enquêteur et de ses enquêtés. En fait, si les deux méthodes sont très différentes, elles aboutissent souvent, lorsqu'elles sont pratiquées selon les règles de l'art, à des résultats voisins et complémentaires (Michelat et Simon, 1977).

Dans la première partie de cet ouvrage, trois grandes dimensions seront d'abord étudiées : la politisation, la participation politique, l'orientation politique. La politisation est une attitude qui consiste à valoriser la politique, à s'y intéresser et à en maîtriser les enjeux. La participation politique considère les actes d'implication de l'individu : voter mais aussi agir dans la sphère publique de multiples manières. L'orientation politique s'intéresse aux tendances de l'opinion, aux représentations et systèmes symboliques des individus, à leur identification à la gauche et à la droite.

La seconde partie de l'ouvrage traite des facteurs explicatifs des comportements électoraux. On distingue classiquement trois grandes familles de théories, qui ont chacune leur histoire... et leur actualité.